

homélie pour le cinquième dimanche de carême¹

Il existe certaines parties de la mer qui nourrissent de grands animaux – les baleines. C'est pourquoi ceux qui naviguent dans ces zones suspendent des cloches à leurs navires afin que leur sonnerie fasse fuir les bêtes effrayées. Et la mer de notre vie nourrit des bêtes bien plus dangereuses encore – je veux dire les passions mauvaises et leurs maîtres – les démons. L'Église divine, telle un navire, traverse cette mer. Au lieu de cloches, elle possède des Guides spirituels, afin que par la voix de leurs enseignements sacrés, les bêtes spirituelles puissent être mises en fuite. C'est pourquoi, en symbole de cela, le vêtement d'Aaron était également orné de clochettes au son mélodieux, qui devaient être sonnées solennellement lors de l'office sacré d'Aaron. Nous, transformant magnifiquement la lettre en esprit, ferons donc résonner pour vous spirituellement, particulièrement durant ce temps de jeûne, où les bêtes visibles et invisibles nous assaillent avec acharnement. Parmi les visibles figurent la gourmandise, l'ivrognerie et autres vices, tandis que d'autres, invisibles, guettent : la vanité, l'orgueil, la suffisance et l'hypocrisie. Cette «résonance» est à la fois ce qui fait fuir ces bêtes et une protection pour ceux qui observent le jeûne.

Ainsi, le jeûne et l'intempérance sont aussi opposés l'un à l'autre que la vie à la mort. Le jeûne prescrit est inhérent à la vie et à la nature humaine; Dieu l'a donné à Adam au Paradis dès le commencement pour préserver la vie et la grâce divine qu'il avait implantées en lui. L'intempérance, en revanche, est un conseil qui conduit à la mort du corps et de l'âme; elle a été donnée à Adam par le diable par l'intermédiaire d'Ève, dans le but de les détourner de la vie et de les éloigner de la grâce divine. Dieu n'a pas créé la mort et ne se réjouit pas de la destruction des vivants. Alors, qui est celui qui désire la vie et souhaite trouver la grâce donnée en Dieu et par Dieu ? Que celui-ci fuie l'intempérance mortelle et se tourne vers le jeûne et l'abstinence, afin de monter joyeusement au Paradis. Voyez, Moïse, observant un jeûne de quarante jours sur la montagne, s'éleva jusqu'aux sommets de la vision divine et reçut les tables de la Loi. Pendant ce temps, le peuple juif, enivré, sombra dans l'impiété et rejeta une idole, un dieu semblable au veau d'or égyptien Aspis. Si Moïse n'avait pas intercéda auprès de Dieu, après l'avoir apaisé en exterminant sans pitié les coupables parmi le peuple, Dieu ne leur aurait jamais pardonné. C'est pourquoi, si nous bénéficiions de la miséricorde de Dieu, nous ne nous enivrerons pas de vin et nous ne serons pas accablés par la gourmandise, qui est débauche et impiété. Élie cherchait lui aussi Dieu, mais il s'était purifié par le jeûne. Daniel reçut une vision divine et la vision d'un archange, qui lui accorda une vision de l'avenir, mais auparavant, il jeûna pendant vingt jours. Un autre prophète, au contraire, fut tué par un lion pour avoir mangé contrairement à l'ordre de Dieu. Vous connaissez certainement l'histoire d'Ésaï, fils d'Isaac, qui, par gourmandise, perdit la bénédiction de son père et d'autres priviléges liés à son héritage. Craignons donc, de peur que nous aussi, qui nous sommes livrés à cette gourmandise, nous soyons privés de la bénédiction et de l'héritage promis par le Père céleste. Vous n'ignorez pas l'histoire des trois jeunes gens qui, par leur assiduité au jeûne, foulèrent aux pieds à sept reprises la fournaise chauffée à leur intention à Babylone, sans se brûler ni les pieds ni le corps. Nous aussi, si nous observons un véritable jeûne, nous écraserons et éteindrons le feu de la chair ici-bas, et nous traverserons la fournaise sans perte, lorsque (selon les paroles de l'apôtre Paul) le feu éprouvera les œuvres de chacun. Que dire donc du Seigneur des Prophètes, qui, s'étant incarné et devenu homme pour nous, nous a montré l'exemple de la victoire sur le diable par le jeûne en toutes choses, et l'a vaincu, lui qui lui opposait toutes les tentations ? Au sujet du démon muet et sourd, il a dit à ses disciples : «Ce démon ne sortira que par la prière et le jeûne» (Mt 17,21). Frères et sœurs, permettez-nous de vous montrer ce qui constitue un jeûne véritable et agréable à Dieu. Sachez que nous ne louons pas le jeûne corporel en soi, mais comme un moyen de promouvoir d'autres activités plus profitables à l'âme. En effet, comme le dit aussi le saint Paul, l'activité corporelle, en elle-même, est peu profitable. C'est pourquoi les Pères de l'Église, forts de leur expérience, n'approuvent pas de s'abstenir de manger pendant de nombreux jours. Ils estiment qu'il est préférable de manger une fois par jour, et même alors sans satiété, et ils considèrent ce jeûne comme proportionné et raisonnable. L'Écriture le dit aussi, nous mettant en garde contre la tentation de remplir l'estomac et de

¹ PG.151:157-165

satisfaire le palais. Il nous faut plutôt satisfaire le besoin naturel de nourriture, en veillant à ce que la qualité et la quantité des aliments soient proportionnées à la force et à la condition physique du corps nourri, afin que celui-ci et sa santé soient préservés selon ses forces. Car si, compte tenu de sa faiblesse, la personne faible mange les aliments donnés, sans ajouter à ce qui est nécessaire ce qui est totalement superflu et inutile, et a besoin de boire, mais ne recherche pas l'ivresse, et a besoin d'un usage modéré, mais ne recherche pas l'excès, l'intempérance et l'abus, alors, du fait de l'usage nécessaire d'une grande quantité ou d'une meilleure qualité de nourriture, elle ne sera pas privée du caractère sacré du jeûne.

Voici donc le commencement d'un jeûne véritable et agréable à Dieu; sa fin, pour laquelle il a été prescrit et qu'il est tenu en haute estime par les chrétiens, est la purification de l'âme. Quel profit y a-t-il à s'abstenir de nourriture corporelle tout en cédant aux pensées et aux passions charnelles ? Quel bénéfice y a-t-il à s'abstenir de vin tout en languissant de soif et en s'enivrant, non pas de vin, mais, comme le dit l'Écriture : «Malheur à ceux qui s'enivrent non de vin», lorsque l'âme est tourmentée par la colère et l'envie ? Quel profit y a-t-il à s'abstenir de mets somptueux sans avoir une âme contrite, et à changer la chair pour l'huile» (Ps 109,24), sans humilier son âme par le jeûne, comme David l'a fait ? À quoi bon se libérer des excès de nourriture, alors que les soucis et les pensées vaines rendent notre esprit stérile et nos prières vaines ? Un bon jeûne est donc celui qui vise à apaiser les passions, à amener l'âme à l'humilité, à haïr l'orgueil, à calmer la colère, à dissiper la rancœur et à cultiver la contemplation, la prière et la purification. Si vous êtes matériellement prospère, que votre surplus de nourriture serve à soulager les nécessiteux. En observant le jeûne ainsi, vous participerez non seulement à la Passion et à la Mort du Seigneur, mais vous ressuscitez avec Lui et régnerez avec le Christ pour l'éternité. Car par un tel jeûne, devenus semblables à sa mort, vous participerez à sa Résurrection et serez héritiers de la vie en Lui. Celui qui jeûne, même tenté, triomphe du tentateur. Et même sans être tenté, il préserve la paix de son esprit et de son corps, en affligeant et en soumettant son corps, à l'exemple de Paul, qui craignait qu'il ne devienne inutile (destructeur pour l'âme). Si Paul craignait cela, combien plus devrions-nous le craindre ! Ainsi, celui qui jeûne soumet son corps et éprouve son âme. Celui qui engrasse sa chair, vouée à la décomposition, qui se nourrit moins pour vivre que pour manger, à l'instar des animaux que l'on prépare pour l'abattage, et qui ajoute au nécessaire le superflu, afin de l'engraisser, d'exciter ses passions viles ou, d'une manière générale, pour les plaisirs charnels, ne fait rien d'autre que nourrir abondamment les vers.

C'est pourquoi le prophète David chante avec éloquence : «À quoi sert mon sang, si je descends dans la corruption ?» (Ps 29,10). Ainsi, par le jeûne et la modération, ne remettez pas à demain vos surplus, mais, comme le Seigneur, devenu pauvre, nous a enrichis, vous aussi, par un jeûne volontaire, nourrissez celui qui souffre de la faim malgré lui. Que votre jeûne soit comme une colombe portant un rameau d'olivier et vous annonçant la bonne nouvelle de la délivrance du Déluge. «Si vous ôtez le joug et les coups de poing, dit le grand Isaïe, et les paroles de murmure, si vous donnez le pain de votre âme affamée, si vous rassasiez l'âme humble, alors votre lumière brillera dans les ténèbres, et vos ténèbres seront comme le plein midi» (Is 58,9-10). Si vous ne souhaitez pas donner de vous-même, abstenez-vous au moins de ce qui appartient à autrui et ne retenez pas ce qui ne vous appartient pas. Prenez garde de ne pas vous enrichir des biens malhonnêtes volés aux pauvres, de peur d'entendre à juste titre ce même Prophète : «Je n'ai pas choisi un tel jeûne... même si vous vous brisez le cou comme une fauille... votre jeûne sera agréable» (Is 58,5). «...mais dénouez tout lien d'iniquité, brisez les dettes des écrits forcés... et déchirez tout écrit injuste» (Is 58,6). «Alors ta lumière jaillira dès le matin, et tes guérisons resplendiront rapidement; ta justice marchera devant toi, et la gloire de Dieu t'entourera» ((Is 58,8). Si vous ne donnez pas aux pauvres de vos propres biens, et même de votre superflu, alors au moins ne profitez pas de leur situation, car le Christ, le Seigneur de tous, lorsqu'il envoie ceux qui sont à sa gauche au feu et les maudit, ne les condamne pas comme des voleurs, mais comme ceux qui ont omis de partager avec les nécessiteux. Les voleurs et les extorqueurs ne comparaîtront pas de nouveau pour rendre des comptes et être jugés, mais seront immédiatement condamnés, car même ici, il semble qu'ils ne se soient pas approchés de Dieu avec une âme pure. «Mon peuple», est-il dit, «qui dévorait du pain pour nourriture, n'a pas invoqué l'Éternel» (Ps 14,4). L'homme riche dont le champ a été ravagé, et celui qui s'est vêtu de pourpre et de fin lin – non pas comme des voleurs, mais comme ceux qui n'ont pas partagé leurs gains avec les nécessiteux – sont justement condamnés; car les trésors qui découlent des bénédictions

communes de Dieu sont communs à tous. Dès lors, n'est-il pas un voleur celui qui s'approprie ce qui est commun, même s'il ne vole pas ouvertement la propriété d'autrui ? C'est pourquoi, voici, celui qui, semblable à un mauvais serviteur (qui a abusé du bien commun), subira, hélas, une terrible mise à mort (Mt 24,51). L'autre (le voleur) sombrera dans une situation encore plus terrible et pénible, et ni l'un ni l'autre ne pourra s'en sortir, à moins (aujourd'hui) qu'ils ne fassent preuve d'hospitalité envers les pauvres : le premier s'empressera de gérer avec sagesse les biens que Dieu lui a confiés, tandis que le second dilapidera ses gains mal acquis de la manière la plus fastueuse. Le grand Paul, dans son Épître aux Thessaloniciens – nos ancêtres à tous – parle ainsi de l'amour fraternel : «Vous n'avez pas besoin qu'on vous l'écrive, car Dieu vous enseigne vous-mêmes à vous aimer les uns les autres» (I Th 4,9).

Puisque le Seigneur a dit à certains : «Si vous étiez les enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham» (Jean 8, 39), craignons aussi ces paroles,³⁶ qui ne nous sont pas adressées aujourd'hui, mais – puisse-t-il en être ainsi ! – en ce jour terrible où, précisément par la ressemblance des œuvres, les liens de parenté seront établis, où tous ceux qui ont aimé la pauvreté en Christ, ou du moins ceux qui ont aimé les pauvres, où tous ceux qui méprisent la gloire humaine et aiment l'abstinence, où tous, non seulement ceux qui entendent les proclamations de l'Évangile, mais aussi ceux qui les mettent en pratique, tous, conformément à la prière commune, par la grâce du Père, deviendront naturellement un; car il dit : «Accordez-leur d'être un comme nous sommes un» (Jn 17,22); lorsque l'épée du jugement de l'Esprit séparera clairement un homme de son père, une fille de sa mère, et rendra étrangers les uns aux autres ceux qui ne sont pas liés par leur mode de vie; Car si cela se produit ici-bas, combien plus là où l'Omni-savant proclame à ceux qui ne Lui ressemblent pas en vertu : «Je ne vous connais pas» (Mt 25,12; Lc 13,25-27). Car, de toute évidence, ils ne portent pas en eux l'image du Père céleste : ils n'étaient pas miséricordieux comme le Père commun; ils ne partageaient pas les biens communs avec les nécessiteux, comme Il les fait tous participer au don de Ses biens; ils n'étaient pas bienveillants envers leur prochain; par leurs actes de bonté, ils n'attiraient pas à eux ceux qui étaient loin d'eux. Et ainsi, à cause de ce manque de ressemblance avec Lui, le Bon ne les connaît pas et ne les accueille pas dans Sa Maison. S'Il agit ainsi, alors ceux qui ont vécu ici selon Son exemple, et qui doivent régner avec Lui là-haut, diront probablement la même chose à leurs proches parents, mais non à ceux qui leur ressemblent en vertu. Ainsi, si quelqu'un dit : «Je suis ton enfant», ou «J'étais ton père», «J'étais ton frère», alors, hélas, en vérité, il entendra : «Un frère ne délivre pas» (Ps 4,8); un autre entendra : «Personne n'est père, si ce n'est le Dieu unique»; Et un autre entendra : «Si tu étais mon enfant, tu m'imiterais; mais maintenant tu es le fils de ce père dont tu as fait la volonté; va vers lui, pour être avec lui pour toujours, car je ne te connais pas : parce que tout ce qui est à Dieu est à moi, et tu n'es pas à Dieu.» Et même les notions mêmes de «mien» et de «tien» n'ont pas leur place ici, et pour cette vie future, nous en sommes venus à haïr cette notion de propriété et sommes donc devenus héritiers de ce Royaume. Là où ce mot froid («mien») est présent, il n'y a pas, comme le disent les Pères divins, d'union d'amour, et le Christ est banni; ceux qui sont vaincus par cette passion (de possession) sont alors caractérisés par l'amour-propre, l'avarice, la haine fraternelle et toutes sortes de maux qui, déjà, les déshonorent.

C'est pourquoi, je vous en prie, frères, craignons tout cela, car c'est vraiment terrible ! Gérons nos biens comme il plaît à Dieu; pardonnons, afin que nous soyons pardonnés nous aussi; montrons... Faisons l'aumône, afin que nous aussi, nous puissions bénéficier de la miséricorde de multiples manières : car Celui qui s'est fait pauvre pour nous, acceptant l'aumône comme si elle lui était faite personnellement, et étant immensément doué, multiplie la récompense. Que chacun donc soit pauvre à son image et vive avec lui, ou qu'il partage ses biens avec les pauvres, suivant son exemple, et ainsi il sera sauvé. Acquérons un cœur miséricordieux ; témoignons de notre amour pour notre frère et de notre dévotion envers notre Père et Maître commun. Nul ne trouvera de moment plus propice à cela que le Carême. Car celui qui ajoute l'aumône au jeûne se purifiera de tout péché et adorera avec audace la Passion salvatrice, se réjouira avec lui de la Résurrection du Christ et atteindra la Rédemption éternelle, que nous puissions tous recevoir en Christ notre Dieu lui-même, à qui reviennent toute gloire, tout honneur et toute adoration, avec son Père éternel et le sain Esprit, bon et vivifiant, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

